



**Une réalisation vidéo signée Jeannot Ramambazafy Vendredi 25 septembre 2009.** Ce que vous n'allez pas tarder à visionner en vidéo s'est passé entre minuit et demi et 1h heure du matin (heure de Madagascar), dans la grande salle abritant la 8è séance plénière du débat général de cette 64è session de l'Assemblée générale des Nations Unies, auquel le Président Andry Rajoelina devait officiellement prendre la parole. Cela, après un couac le jour précédent.



**Les brillants Congolais représentant la Sadc dans leur oeuvre légitime. Un veto travaillé à la perfection**

Et bien non : le formidable travail de lobbying de la République Démocratique du Congo a joué -de peu- en sa défaveur. Ainsi, pour la seconde fois, Andry Rajoelina n'a pas pu s'exprimer, malgré les efforts du Président de l'Assemblée, Dr Abdoussalam Treki, d'expliquer que c'était son droit en tant qu'invité officiel de s'exprimer à la mythique tribune. Aussitôt, le représentant

de la RD Congo, parlant de « point d'ordre », a invoqué l'article 71 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, très vite critiqué, pour faire équilibre, par le représentant de la Guinée-Bissau. Seul pays, d'ailleurs, à avoir soutenu la cause d'Andry Rajoelina cette longue nuit là. Et ce fut peine perdue : le brillant représentant de la RD Congo a obtenu qu'un vote immédiat se fasse, en l'absence de nombreuses délégations. En fait, le jour précédent, la majorité des délégations étaient présentes et le vote d'empêchement ne serait jamais passé. Qui est donc ce brillant orateur, à droite sur la photo et ici bas ?



**Me Thambwe-Mwamba, ministre des Affaires étrangères congolais ex-Zaïre, brillant juriste "de qualité" qui semble escamoter sa propre histoire. Ce doit être aussi un avocat... d'affaire. S'abaissera-t-il à poursuivre madagate pour ces vérités historiques suivantes pas bonnes à dire ? Il voulait être connu, c'est fait**

**A l'arrivée de l'Alliance des Forces démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) en mai 1997, Alexis Thambwe-Mwamba s'exile à Bruxelles, d'où il rejoint la rébellion du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) qui a débuté au mois d'Août 1998.** Après un conflit insoluble avec le Président du RCD, dont il est membre fondateur, il se range aux côtés de Jean-Pierre Bemba avec qui il arrive à Kinshasa après les négociations de Sun City (Afrique du Sud). Il est ministre du plan du 30 juin 2003 à mars 2006. Elu député national indépendant de la province du Maniema, il devint ministre des Affaires étrangères du gouvernement Muzito depuis le remaniement ministériel du 27 octobre 2008. Licencié en Droit de l'Université du Burundi et en Sociologie de l'université Libre de Bruxelles, Me Alexis Thambwe-Mwamba est avocat au Barreau de Kinshasa. Bravo ! Mais que sait-il exactement de Madagascar qui ne sera jamais le Congo ex-Zaïre ? Avec ce qu'il a vécu, encore un qui rêve du débarquement des forces armées de la SADC dans la Grande île ? Et lorsque l'on a un passé pas net du tout, comme Me Alexis Thambwe-Mwamba, on se demande s'il a droit à la parole dans cette "auguste assemblée" qu'il s'approprie. Il est temps de le mettre à sa place et de

démontrer au monde entier que l'Histoire n'oublie pas et les vérités historiques ne s'effacent jamais. Enfin, n'est putschiste que celui qui en parle et il aura réussi à créer un précédent au sein de l'Organisation des Nations Unies. Et, pour que les pays membres de l'Onu se souviennent très longtemps de cet avocat de la SADC donc forcément de Marc Ravalomanana, je vous invite à aller sur le site suivant : très instructif quant à la personnalité de ce personnage même pas haut en couleur mais belge Noir :

<http://74.125.113.132/search?q=cache:b77IHkTfLY8J:www.congonline.com/Forum1/Forum06/Matanda03.htm+Thambwe-Mwamba+et+mobutu&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>



**Mobutu Sese Seko (1930-1997), dictateur Zaïrois, idole de Me Thambwe-Mwamba qu'il a abandonné lorsque le temps des règlements des comptes est arrivé. Ce vaillant défenseur de la SADC, a préféré se réfugier dans l'ancien pays colonisateur où il a donc suivi des études de sociologie. Mais est-il droit et honnête envers lui-même ? Heureusement que Madagascar ne possède aucune frontière terrestre comme la RD Congo séparé du Rwanda par le lac Kivu. Je connais l'histoire de ces pays plus celle du Burundi. J'ai séjourné deux fois à Kigali, avant et pendant la présidence de Juvénal Habyarimana**

***" La date du 17 mai 1997 restera longtemps gravée dans la mémoire collective des Congolais. C'est le jour où l'Alliance des Forces démocratiques du Congo (AFLD) a fait son entrée triomphale à Kinshasa pour sonner le glas du régime dictatorial du maréchal Mobutu Sese Seko qui a clochardisé les Zaïrois devenus Congolais, durant trente-deux ans "*** . Où était, à l'époque, cet avocat qui vient de commettre un précédent à

l'Onu? En fuite à Bruxelles, en attendant des jours meilleurs. N'était-il pas un compagnon d'armes de Mobutu ? Il n'y a pas à dire : actuellement ministre des Affaires étrangères du Congo de Kabila fils, Me Thambwe-Mwamba sait nager... Dans la RD Congo, où l'analphabétisme est roi, les beaux parleurs bardés de diplômes sont des empereurs. Enfin, on peut, certes pardonner, mais on ne pourra jamais oublier. (Source : [www.digitalcongo.net](http://www.digitalcongo.net))



### **Le Président Andry Rajoelina signant le traité multilatéral sur les changements climatiques**

Il faut alors avouer que le coup était parfaitement bien goupillé et que le résultat coulerait de source. Mais personne ne doit parler de défaite ou de victoire dans la mesure où Andry Rajoelina a été officiellement invité par l'Onu en tant que Président de la Haute Autorité de la Transition (HAT). A ce titre, et représentant Madagascar, il a signé les divers traités afférents au Sommet pour les changements climatiques. Toutefois, il faut avouer que certains hauts responsables de la HAT qui étaient venus bien avant son arrivée n'ont pas fait le poids, préférant dormir sur des lauriers jamais acquis, ou alors ils ignorent complètement les arcanes de la diplomatie, faits de carnets d'adresse, de contacts... bref de lobbying. C'est cela qui est extrêmement gravissime.



**Le représentant de la Guinée-Bissau, seul et unique défenseur d'Andry Rajoelina. Ecoutez bien ce qu'il dit dans la vidéo**

**Les représentants de l'Union Africaine ne pouvaient que suivre la RD Congo**



Ces préliminaires de la décision de la résolution de la RD Congo sur Andry Rajoelina sont mal fait aller